Envoyé en préfecture le 12/06/2025
Reçu en préfecture le 12/06/2025
Publié le
ID : 080-218005387-20250604-22062025-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT
SOMME

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MORISEL

Séance du mercredi 04 juin 2025

NOMBRE DE MEMBRES
En exercice : 13
Qui ont pris part à la délibération : 07
Date de la convocation : 28/05/2024
Date d'affichage : 12/06/2025
N° Délibération : 22-06-2025

Présents : Mme Chrystèle CATEL ; MM. Frédéric BÉRULLIER, Christian BOULOGNE, Jérémy DEVOS (arrivé à 20h16), Olivier DUMONT, Francis JULLIEN, Gabriel LEFEVRE, Michel VAN DE VELDE.
Absent excusé : M. Vincent RETOURNÉ non représenté.
Absents : Mmes Claire DACHICOURT, Ophélie COUZEREAU non représentées ; MM. Marino PEGORARO, Hervé PROYART, non représentés.

Sous la présidence de M. Michel VAN DE VELDE, Maire.
Secrétaire de séance : M. Frédéric BÉRULLIER est nommé secrétaire de séance.

DEL N° 22-06-2025 Groupement de commandes « solutions informatiques et connectivités

M. le Maire informe le Conseil qu'il a été contacté par SOMME NUMÉRIQUE pour le renouvellement de l'adhésion au groupement de commandes « Solutions informatiques et Connectivités »
Arrivée de M. Jérémy DEVOS à 20h16.
M. BÉRULLIER demande s'il est possible de contacter SOMME NUMÉRIQUE pour connaître les gains réalisés. Il lui est répondu que la dernière demande faite concernant les impressions a été justifiée et que s'il le gain n'est pas assez conséquent, il sera trouvé une autre solution par la commune car elle est libre de choisir et que cela sera vu au cas par cas.
M. le Maire s'interroge sur la ligne téléphonique concernant la salle des fêtes au prochain arrêt de l'alimentation via le réseau cuivre.
La commune souhaite adhérer au groupement de commandes pour les solutions informatiques et connectivités, afin de répondre efficacement aux besoins croissants en matière de technologies numériques. Cette adhésion permettra de bénéficier d'achats groupés, favorisant ainsi des économies d'échelle et une amélioration de la qualité des services offerts aux administrés. En collaborant avec d'autres collectivités, la commune pourra également accéder à des solutions innovantes et adaptées, tout en garantissant une meilleure gestion des ressources publiques.
Visas :

- Vu le Code général des collectivités territoriales,

Envoyé en préfecture le 12/06/2025
Reçu en préfecture le 12/06/2025
Publié le
ID : 080-218005387-20250604-22062025-DE

- Vu le Code de la commande publique, notamment les articles L. 2113-6 et suivants
- Vu le projet d'acte constitutif du groupement de commandes "Solutions Informatiques et Connectivités",

Considérant les besoins identifiés en matière de solutions informatiques et connectivités au sein de la commune,
Considérant l'intérêt de la commune à bénéficier de solutions informatiques et connectivités optimisées par le biais d'achats groupés,
Considérant que l'adhésion à ce groupement permettra de réaliser des économies d'échelle et d'améliorer la qualité des services offerts aux administrés,

Après en avoir délibéré, **à la majorité, 7 voix pour**,
(Mme C. CATEL ; MM. F. BÉRULLIER, C. BOULOGNE, O. DUMONT, F. JULLIEN, G. LEFEVRE, M. VAN DE VELDE) **et 1 abstention** (M. DEVOS) **décide** :
• D'adhérer au groupement de commandes "Solutions Informatiques et Connectivités".
• D'autoriser Monsieur/Madame Nom et Prénom, Maire de la commune, à signer tous les documents nécessaires à cette adhésion.
• De charger le Maire de rendre compte au Conseil Municipal des actions entreprises dans le cadre de ce groupement.

Le secrétaire de séance
Frédéric BÉRULLIER

MAIRIE DE MORISEL
80 (Somme)

LE MAIRE
MICHEL VAN DE VELDE

-Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.
-Pour extrait conforme, Morisel, le 05/06/2025.
-Transmis au représentant de l'État et publié le : 12/06/2025.